

*Equipe de foot séniors*

*Journée sécurité routière (voir page 5)*

*En accédant à la promotion Excellence l'année dernière, notre équipe de foot séniors A accédait à la plus haute division du district Escaut.*

*On pouvait légitimement penser qu'elle se trouverait face à des équipes d'un niveau tel que la saison pouvait s'annoncer particulièrement ardue.*

*Nenni ! l'équipe de Rémi POCHEZ a évolué avec un réel talent, allant jusqu'à afficher des scores impressionnants : 7 - 1 contre Aniche, 7 - 1 contre Marly, 8 - 2 contre Escaudain, 5 - 0 contre Guesnain... terminant brillamment leur dernier match en battant par 7 buts à zéro ! les joueurs de Masny qui ont tenu, dans une attitude digne et sportive, à leur faire une haie d'honneur.*

*L'équipe marpentoise va donc jouer à la rentrée en Régionale 3.*

*Cette ascension fulgurante interroge les journalistes sportifs. Elle est surtout le fruit d'un assemblage de talents individuels et d'un bel esprit collectif que nous souhaitons voir perdurer.*

*En Coupe Avesnois Lorient, si nos Seniors B se sont inclinés face à Feignies-Aulnoye 2-1 après une très bonne prestation qui aurait mérité mieux, notre équipe U15 a remporté la finale contre Assevent 2-1.*

*Une belle saison pour le football Club de Marpent !*

Votre maire

## Nous contacter

Tél : 03.27.39.63.41

[mairiedemarpent@gmail.com](mailto:mairiedemarpent@gmail.com)

<http://www.marpent.fr>

## Dans ce numéro

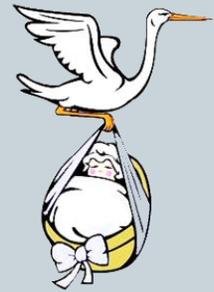
EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2/8
LA VIE DU VILLAGE	5
LES BREVES	9
LA VIE DU CONSEIL	10
LA VIE ASSOCIATIVE	12
Espace des habitants	14
HISTOIRE LOCALE	15
PHOTOS	3-16
Annonces	18

## Comité de lecture

JM Allain,  
B Legros, C Lavielle

**NAISSANCES**

<b>GILLIOT Lenny</b>	8 mai 2018
<b>SCULIER Naïm</b>	8 mai 2018
<b>LITREM Nahêl</b>	13 mai 2018
<b>MARCHAND Livia</b>	23 mai 2018
<b>GUENFIS Ishaq</b>	25 juillet 2018
<b>LEMOINE Noham</b>	25 juillet 2018
<b>HOUSIEAU Alice</b>	4 août 2018
<b>VISEUR Thyméo</b>	5 août 2018



**MARIAGES**

<b>GILLOTEAU Jérôme</b>	<b>GAMEIRO Annabelle</b>	19 mai 2018
<b>BOURGEOIS Alexis</b>	<b>CLIQUE Elodie</b>	23 juin 2018

**DECES**

<b>MONESTIER Roger</b>	4 mai 2018	Né en 1957
<b>SMOOS veuve JOLY Michelle</b>	4 mai 2018	Née en 1940
<b>BRIASTRE Jean-Pierre</b>	15 mai 2018	Né en 1949
<b>DETOURBE Gérard</b>	18 mai 2018	Né en 1931
<b>GONTIER veuve CANTINEAU Raymonde</b>	21 mai 2018	Née en 1929
<b>FLORIMOND Paul</b>	7 juin 2018	Né en 1949
<b>DEGARDIN Daniel</b>	10 juin 2018	Né en 1953
<b>PREVOST René</b>	23 juin 2018	Né en 1929
<b>DESPAE Liliane</b>	4 juillet 2018	Né en 1932
<b>DELIRE Raymond</b>	8 juillet 2018	Né en 1914
<b>DJEBAR Lakhdar</b>	8 août 2018	Né en 1930

« pour les Marpentois décédés hors de la commune, nous en faisons état dans la mesure où la commune concernée nous a transmis l'acte »

**NÉCROLOGIE**

Raymond DELIRE nous a quittés à l'âge de 104 ans.

Ancien marpentois des « 14 hectares », Mr. Delire vivait depuis plusieurs années à l'hôpital Schweitzer où il recevait la visite régulière de notre brigade vermeil.

En mai 2014 , il avait reçu le diplôme des anciens combattants et la médaille de la Ville.

**CIMETIERE**

Il existe pour une commune deux possibilités de reprendre des concessions abandonnées.

La première est de reprendre une concession arrivée à son terme et non renouvelée. Une dizaine sera ainsi reprise cette année.

La seconde, qui suit une procédure plus longue et plus complexe, concerne les sépultures en état d'abandon. Cinq sont en cours.

Les restes exhumés sont placés et numérotés dans l'ossuaire communal.

Les terrains libérés peuvent faire l'objet d'une nouvelle concession

**SÉCURISATION ÉCOLES**

Pour des raisons de sécurité, la rue de la mairie est maintenue en sens unique et la chaîne sera rétablie aux heures d'entrée et de sortie.

## Photos



Bancs pour profiter de notre belle place communale



Columbarium



Travaux Maison des Associations



Joli mois de l'Europe



Kermesse du groupe scolaire



Remise des calculettes

## Photos



Fête de la musique



Fête du moulin : les Shad'hautmont



Fête du moulin : Abba Dream



Soirée fête du moulin



Fête du moulin : cuisson du pain



Groupe folklorique

## SECURITE ROUTIERE

Le Vendredi 22 Juin, la Municipalité, associée au Groupe Scolaire, a organisé une journée EDUCATION ROUTIERE destinée aux élèves de l'Ecole Primaire.

Tous les enfants avaient été invités à venir à l'école ce jour-là avec leur vélo et leur casque.

Tout au long de la journée, chacun a pu participer à un challenge sur la piste cyclable installée dans la cour de l'école par l'Automobile Club du Nord de la France.

Durant 10 minutes, par groupe de 6, les participants ont été évalués sur leur capacité à circuler sur la piste cyclable en respectant le code de la route, les STOPS, les PRIORITES, les FEUX TRICOLORES, les SENS INTERDITS, les RONDS-POINTS, les PRESELECTIONS ...

Le meilleur des 6 cyclistes a été sélectionné pour participer aux demi-finales qui réunissaient 17 candidats dont 3 sont parvenus en finale.

Par élimination tout au long de l'épreuve ultime, c'est Angie GILLOT qui montera sur la plus haute marche du podium.

En parallèle à cet atelier, un parcours de maniabilité permettait aux enfants de slalomer à vélo entre des cônes, de passer sous un obstacle, de franchir une planche à bascule, de saisir une balle d'une main et de la reposer de l'autre pour terminer le parcours par une épreuve de freinage.

La théorie n'était pas en reste puisqu'un Conseiller Pédagogique de l'Education Nationale proposait aux enfants un diaporama représentant des situations de circulation dans notre commune, suivi d'un petit questionnaire.

La Police Nationale, quant à elle, invitait les CM1 et CM2 à une évaluation de leurs connaissances qui permettra, en les recoupant avec les résultats obtenus sur la piste cyclable, d'obtenir en début d'année prochaine, leur PERMIS CYCLISTE.

Toute la journée, l'Association Droit Au Vélo et les Cyclo-Randonneurs Marpentois ont prodigué leurs conseils et astuces pour avoir un vélo en bon état et conforme aux règles de sécurité.

Quand la pédagogie rejoint la détente pour la sécurité, les avis de toutes et tous sont unanimes : belle réussite à renouveler.

Remerciements aux acteurs de cette journée : Mr PAINCHART, Directeur du Groupe Scolaire et son équipe pédagogique, Mr Franck BOREL, Conseiller Pédagogique, Mrs Hervé DEBURCK et Patrick PASCAL, Automobile Club du Nord de la France, Mr Jean-Louis BONNAIRE et Eléonore WALLERAND, Association Droit Au Vélo, Mr Daniel HOUSSIERE, Cyclo-Randonneurs Marpentois, Mr Vincent HUILLE et Mlle Manon GACI, Police Nationale, Yann, Mrs Frédéric REMY et Cédric BACQUET, Adjoints Techniques, le Personnel du Restaurant Scolaire, Mme Monique NICOL, Adjointe au Maire et Mr Bruno LEGROS, Conseiller Municipal Délégué.



Journée sécurité : atelier crevaison



Réglage des vélos

## Informations écoles de Marpent :

Rentrée le 3 septembre. Cette année 5 classes accueillent les enfants de la maternelle.

Mme Palfroy (GS) occupera la classe créée dans le bâtiment de la Petite Enfance : l'accueil se fera dans le hall du bâtiment.

Mme Wintrebert (MS/GS) accueillera les enfants par la salle de jeux de l'école maternelle.

Pour les 3 autres classes , l'accueil aura lieu par la cour de l'école maternelle (comme avant).

Pour l'école primaire, le directeur procédera à l'appel des 9 classes dès 8 h 20. Avec la mise en place du dispositif « le CP à 12 élèves », l'école comptera 3 classes de CP.

Les jours de décharge de direction restent les lundi et mardi.

Un grand merci aux ateliers municipaux pour la qualité du travail fourni lors de la réfection et de la préparation des deux salles de classes supplémentaires.

Merci à la municipalité qui a mis à disposition des locaux et fait procéder à la rénovation de ceux-ci pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

Le directeur

## INONDATIONS

Plusieurs élus, dont le maire de Marpent, se sont réunis pour faire le point sur les inondations.

Rappelons que l'Agglomération, au-delà de la compétence Gémapi (débordement des cours d'eau) a aussi la compétence érosion – ruissellement (sujet qui nous concerne).

La Chambre d'agriculture a engagé une étude sur plusieurs points sensibles de l'agglomération, en lien avec les agriculteurs (la pointe Boussois-Marpent en fait partie)

Cette étude va préconiser des aménagements qui seront à négocier avec les exploitants (condition du volontariat comme la pose de fascines ou création de fossés).

Le Parc Naturel Régional mène une étude semblable mais géographiquement plus large (et comportant des aménagements plus conséquents).

## PORTRAIT D'UN BENEVOLE

Depuis 2012, Serge Beurel a vu l'installation des ailes et de la toiture pivotante sur le moulin et bichonne celui-ci comme d'autres le font avec une voiture de collection.

Ancien professionnel du bâtiment, Serge voit le moulin de chez lui et n'a qu'à traverser la rue pour en prendre les commandes. Avec la petite équipe de meuniers, il manipule l'engin avec délicatesse et passion.

Peut-être parce que sa place se trouve au troisième étage du moulin d'où il découvre toute la commune, il note sur le registre les heures de « pilotage » comme un pilote d'avion : plus de 500 au compteur !

Conscient qu'il ne pourra plus physiquement assurer le service encore des années, Serge, soucieux de transmettre le savoir-faire des meuniers, participe à la formation des volontaires qui désirent manœuvrer l'engin.



Serge Beurel

## Horaires de la Médiathèque

Lundi	FERMÉ	13h30 - 16h30
Mardi	9h15 - 11h30	17h00 - 19h00
Mercredi	FERMÉ	13h30 - 18h30
Jeudi	FERMÉ	17h00 - 19h00
Vendredi	9h15 - 11h30	17h00 - 19h00
Samedi	10h00 - 12h00	FERMÉ

: Horaires pour la Bibliothèque

: Horaires pour toute la Médiathèque

## *La Vie du village*

### **LES NOUVEAUTES DE LA BIBLIOTHEQUE**

**En attendant Bojangles** : Olivier Bourdeault

**Mercy, Mary, Patty** : Lola Lafon

**L'Art de perdre** : Alice Zeniter

**Marie d'en haut** : Agnès Ledig

**Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier** : Patrick Modiano

**Ta deuxième vie commence quand tu comprends que tu n'en as qu'une** : Raphaëlle Giordano

**Check-point** : Jean-Christophe Rufin

**Les petites victoires** : Yvon Roy

**En camping car** : Ivan Jablonka

**Une fille comme elle** : Marc Lévy

**La ville orpheline** : Victoria Hislop

**Tu ne sauras jamais combien je t'aime** : Daniel PREVOST

**Le parfum du bonheur est plus fort sous la pluie** : Virginie Grimaldi

**Détectives - Tome 6 - John Eaton - Eaton in love** : Herik Hanna et Lou

**L'Homme qui n'aimait pas les armes à feu - Tome 3 - Le Mystère de la femme araignée** : Wilfrid Lupano et Paul Salomone

**Les gendarmes – Tome 16 – Mise à pied** : Henri Jenfèvre, Olivier Sulpice et Christophe Cazenove

**Mémé dans les orties** : Aurélie Valognes

**Les immortalistes** : Chloé Benjamin

**Le cycle du soleil noir - Volume 1 - Le triomphe des ténèbres** : Eric Giacometti et Jacques Ravenne

**Les nouvelles chroniques d'une prof qui en saigne** : Princesse Soso

**Disruption - Préparez vous à changer de monde**: Stéphane Maillard

Policiers :

**La serpe** : Philippe Jaenada

**Millénium - Tome 1 : les hommes qui n'aimaient pas les femmes** : Stieg Larsson

**La fille du train** : Paula Hawkins

**Le manuscrit inachevé** : Franck Thilliez

**Sang famille** : Michel Bussi

**Les jumeaux de Piolenc** : Sandrine Destombes

**Je te protégerai** : Peter May

**Les terranauts** : Thomas Coraghessan Boyle

**Toutes blessent , la dernière tue** : Karine Giebel

Jeunesse :

**La rose écarlate - Missions - Tome 1 - Le spectre de la Bastille** : Patricia Lyfoung et Jenny

**Pokemon - Or et Argent - Tome 3** : Hidenori Kusaka et Satoshi Yamamoto

**Ki et Hi – Tome 1 - Deux frères** : Kévin Tran et Fanny Antigny

**Pokémon X/Y - Tome 3** : Hidenori Kusaka et Satoshi Yamamoto

**Dragon Ball Super – Tome 2** : Toriyama Akira

**Roméo et Juliette** : Ramos Mario

**La princesse grenouille** : Ramos Mario

**Mortelle Adèle** : Tan et Diane Le Feyer

**Mini loup - Champion de foot** : Philippe Matter

**Fairy tail - Tome 1** : Hiro Mashima

**Emma CakeCup – Tome 1 - Le sosie maléfique** : Pauline Roland et Emma Caritz



### **VOYAGES SCOLAIRES**

La municipalité a pris en charge les frais de bus pour les voyages scolaires de fin d'année, au Parc zoologique de Maubeuge, à l'Ecomusée de Fourmies – Trélon et à Rieulay-Orchies.

### **KERMESSE DU GROUPE SCOLAIRE**

Une énorme affluence pour cette fête qui marque la fin de l'année scolaire et minutieusement préparée par l'équipe enseignante.

Comme chaque année, une délégation municipale (Hervé et Monique Nicol, Alda Delplanche, Bénédicte Belhadi et Dominique Fouret) a offert une calculette aux élèves du CM2 avant leur entrée au collège.

### Recensement Militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le **1er juillet et le 30 septembre 2002** sont priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale, qui faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduire ou encore de s'engager dans l'armée. Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens. Suite au recensement, le jeune français sera convoqué automatiquement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) et ceci environ 12 mois après le recensement. Lors de la JAPD, il lui sera remis un certificat de participation à la JAPD. Ce certificat est aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens. Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant l'âge de 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie.

### URBANISME 1

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme, désormais Intercommunal, devrait être terminé l'année prochaine et fait l'objet de réunions régulières avec les services de l'agglomération.

Ce Plan doit prendre en compte les exigences du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Avesnois (SCOT) et du Programme Local de l'Habitat (PLH), et aura pour conséquence d'imposer des densités minimales en cas de construction.



Selon ces orientations, Marpent devrait, pour répondre aux besoins en logements (majoritairement liés à la décohabitation qu'entraînent les divorces) construire 170 logements d'ici 2030, dont 75 de logements sociaux.

Sur ce dernier point, Marpent n'a pas à rougir, avec une soixantaine de logements sociaux ces dix dernières années, ce qui nous amène à mettre désormais l'accent sur l'accession.

Désormais, pour le logement social, nous attendons de l'agglomération qu'elle aide les petites communes à acquérir les terrains, comme cela se fait sur Maubeuge, Aulnoye et Jeumont.

Nous avons fait part à l'agglomération que la commune n'avait pas les moyens d'acquérir le foncier nécessaire et que c'est elle qui devrait le faire... si elle en trouve.

### URBANISME 2

Tous ces nouveaux logements devront prioritairement se faire dans l'enveloppe urbaine (tissu urbain existant et « dents creuses » inférieures à 50 mètres de façade).

L'autorisation de construire en dehors de cette enveloppe est limitée. En effet, le PLUI sur Marpent limitera les zones d'extension à deux hectares.

Pour les parcelles de moins de 5000 m<sup>2</sup>, le SCOT impose au PLUI, pour Marpent, 28 logements à l'hectare (exemple : sur une parcelle de 20 ares, obligation minimale de faire 3 logements).

Tout cela peut paraître extrêmement contraignant, mais outre le fait que nous ne pouvons échapper à la loi, cette exigence n'est pas insurmontable dans la mesure où la commune, par souci de respect de l'agriculture et de la biodiversité, est actuellement la seule de l'agglomération à avoir assuré son développement au sein de l'enveloppe urbaine.

Mais il est dommage que ces contraintes ne s'appliquent pas sur les grandes surfaces commerciales, premières responsables de la consommation d'espaces agricoles.

### URBANISME

Toute extension ou modification de l'aspect extérieur d'une construction, toute création d'annexe (véranda, pergola, auvent etc...) doit être signalée en mairie afin de permettre l'instruction du dossier d'urbanisme adéquat.

### CHATS ERRANTS

La lutte contre la prolifération de chats errants incombe aux communes.

Dans ce cadre, nous avons acheté deux cages à chats que nous mettons à disposition pour les captures.

Cinq chats ont été récemment attrapés et remis à la SPA pour adoption.

Lorsque la SPA ne sera pas en mesure d'accepter les chats capturés, ceux-ci seront, comme le prévoit la loi, stérilisés et remis en liberté.



### PERMIS DE CONDUIRE A PORTEE DE CLIC

Possibilité dorénavant d'effectuer toutes les démarches en ligne.  
N'hésitez pas à venir au cyber-centre de l'Oiseau-lyre.

### OPERATION BRIOCHES

La collecte, dédiée cette année aux personnes déficientes intellectuelles « vieillissantes », se déroulera les 8 et 9 septembre 2018.

### FAMILLE D'ACCUEIL POUR VOLAILLES

Si vous souhaitez vous séparer de vos volailles, un marpentois propose de les accueillir sur un terrain verdoyant et clôturé. Merci de laisser vos coordonnées en mairie.

### NOUVEAUX MARPENTOIS

N'hésitez pas à demander le livret d'accueil en mairie

### HORAIRES DE LA POSTE, modification au dernier trimestre 2018

De 9 h à 12 h du lundi au samedi + de 14 h à 16 h 30 le lundi et le jeudi.



LA POSTE

### CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE MALADIE

Cette carte assure la prise en charge de vos éventuels soins médicaux dans **tous les pays de l'Espace Economique Européen** et en **Suisse**.

La commande de votre CEAM s'effectue **depuis votre compte Ameli**, elle ne nécessite **aucune pièce justificative** et doit s'effectuer **au moins 15 jours avant la date de votre départ**. Si votre départ est imminent, votre caisse d'Assurance Maladie vous délivrera un certificat provisoire de remplacement, valable 3 mois.

*La CEAM est individuelle et nominative. Elle est gratuite et valable deux ans.*

*Chaque membre de votre famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle ne remplace en aucun cas votre Carte Vitale.*

### DECHETS VERTS

Conformément à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et au Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit.

Brûler 50 kg de déchets verts revient à polluer autant que si vous rouliez 18 000 km en voiture à essence.

L'agglomération a mis en place un service de ramassage de ce type de déchets (voir question dans la rubrique « espace des habitants »).

Les déchets peuvent également être déposés à la déchetterie.

### COLUMBARIUM

Le Columbarium vient de faire l'objet d'une extension. Parallèlement, le conseil vient de voter une extension de la durée possible de concession à 50 ans.



### Création d'entreprise :

CASH'AUTOS Pièces détachées et pneus, dépannages et location plateau  
Rue Barbusse : 06 09 78 07 86 cashautos@yahoo.fr

### COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Le 18 Juillet, Benjamin SAINT HUILE, Maire de Jeumont et Président de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (AMVS) a remis la Médaille de la ville de Jeumont à Benjamin PAVARD, joueur de l'Equipe de France de Football et Championne du Monde.

Pour l'occasion, les communes de l'AMVS ont été invitées à être représentées à la cérémonie qui s'est déroulée en l'Hôtel de Ville.

La commune de Marpent était représentée par M. Bruno LEGROS aux côtés d'élus d'autres communes de l'Agglo et d'associations sportives locales.

### Recrutement de l'Armée de Terre en Sambre-Avesnois

Dans un souci de proximité avec la jeune population, et afin de lui éviter certains frais de déplacements, il existe trois permanences hebdomadaires dédiées au secteur Sambre/Avesnois :

- à la Mission Locale (RESA) de Fourmies, le mercredi matin de 09h00 à 12h00
- au Pôle Emploi d'Avesnelles, le mercredi après-midi de 13h30 à 16h00
- au CIO de Maubeuge, le jeudi de 09h00 à 16h00.

### **COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mai 2018**

#### **CHEMINS RURAUX**

Le conseil approuve le diagnostic et le plan de gestion réalisés par l'association des chemins ruraux des Hauts de France.

#### **TRANSFERT DU SERVICE NETTOYAGE**

Le maire rappelle que la non reconduction des contrats aidés amène la municipalité à proposer à l'assemblée de confier l'essentiel de cette prestation, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018, à une société privée, choisie dans le cadre d'un marché public.

#### **CHOIX DE L'ENTREPRISE PRESTATAIRE**

Bruno LEGROS expose l'analyse qu'il a menée entre les deux entreprises candidates qui ont répondu à notre consultation.



A la suite de son exposé, le conseil décide de retenir la société STNI de Ferrière-la-Grande

#### **ACHAT D'UNE PARCELLE PAR LA COMMUNE**

M. le maire expose au conseil que le logement sis 11, rue de la place a été récemment vendu et :

- qu'une partie de ce jardin se situe dans le périmètre de notre projet de requalification du quartier de la place
- que le propriétaire consent à nous revendre la partie de la parcelle qui nous intéresse pour créer une réserve foncière.

Compte-tenu des caractéristiques de cette parcelle cadastrée AD877 de deux ares et onze centiares. et des estimations domaniales faites sur les autres parcelles, le conseil vote l'acquisition pour le montant de quatre mille cinq cent euros.

#### **SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT**

Christian Lavielle explique que la lourdeur des investissements prévus au budget cette année, compte-tenu notamment de la nécessité d'honorer les factures avant de percevoir les subventions, nécessite la souscription d'un emprunt de quatre cent mille euros.

Après consultation, le conseil retient la proposition de la Banque Postale, à savoir un prêt sur dix ans avec un taux d'intérêt de 1,13 %.

#### **SOLLICITATION DE FONDS DE CONCOURS PAR L'AGGLO POUR PETITS TRAVAUX DE VOIRIE**

Le conseil communautaire ayant délibéré favorablement et conformément à la délibération communautaire du 26 septembre 2016, le conseil municipal décide de voter de façon concordante le principe de l'octroi à la CAMVS d'un fonds de concours de notre part à hauteur de 50 % de la part nette supportée par la CAMVS, soit :

91,19 € pour l'abaissement de bordures au 45 bis rue Victor Hugo

24,26 € pour le panneau STOP rue de Merbes

95,90 € pour la zone bleue rue de la République

soit deux cent onze euros et trente cinq centimes (211,35 €).

#### **MANDAT AU MAIRE POUR AGREMENT SERVICE CIVIQUE**

Le conseil donne mandat au maire pour déposer une demande d'agrément « service civique » auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

#### **SUBVENTION AU GROUPE SCOLAIRE POUR ACHAT DE MATERIEL**

Suite à une demande du groupe scolaire, le conseil vote une participation financière de 1000 € pour le projet de tableau blanc interactif et décide de faire don d'un écran de projection.

#### **PARTICIPATION DES PARENTS AUX VOYAGES DU CENTRE DE LOISIRS.**

Suite aux propositions de Pascal Leblanc, le conseil approuve le montant de participation des familles pour les voyages du Centre de Loisirs des Marpinioux.

#### **SUBVENTION CLASSE VERTE**

Le conseil vote une subvention de 1400 € pour la classe verte au Val Joly, sur un montant global de 7420,10 €.

#### **SUBVENTIONS ASSOCIATIVES**

Sur proposition de Christian.Lavielle, le conseil vote les subventions suivantes :

Harmonie communale : 7000 € , Football club : 6400 € , MSL Athlétisme : 2000 € , Archers : 500 € , Joie de la famille : 300 € .

## *Vie du conseil municipal*

### **RETROCESSION DE PARCELLES DANS LE CADRE D'UN BAIL A CONSTRUCTION**

Le conseil valide le projet de découpage proposé par Habitat du Nord dans le cadre du projet de rétrocession de la voirie à la commune.

### **ACCUEIL DE LOISIRS**

Sur proposition de Pascal Leblanc, le conseil vote la création, pour le mois de juillet :

- D'un poste d'animateur pour le centre des 3-6 ans
- D'un poste d'animateur pour le centre des 6-16 ans.

### **ADHESION ADIT**

Lors de la création de l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale (ADIT) en 2017, le conseil avait voté l'adhésion de la commune de Marpent.

Après un an de fonctionnement, il apparaît que la commune n'utilise pas cet outil.

Le conseil décide donc de ne pas renouveler notre adhésion en 2018.

### **TRAVAUX M2S**

Hervé Nicol, adjoint aux travaux, explique que le passage du compteur de type BLEU (de 3 à 36 KVA) au compteur de type JAUNE (de 36 à 250 KVA), suite à l'installation de deux systèmes de chauffage électrique (salle polyvalente et salle de spectacle), intervenues après le diagnostic du cabinet Gilliard, nécessite le remplacement ou la remise à niveau de toutes les armoires électriques et la signature d'un avenant à hauteur de 68 927, 00 € TTC. Le conseil mandate le maire pour signer cet avenant.

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2018**

### **CITY –STADE**

Le conseil constate la désaffectation de la parcelle AE 523 antérieurement affectée à l'usage du public et prononce son déclassement.

Considérant que la commune n'a pas d'utilité de garder cette parcelle et que la vente de celle-ci peut générer des ressources et permettre la construction de deux logements locatifs privés, le conseil mandate le maire pour mener les démarches nécessaires afin d'aboutir à la vente de gré à gré de cet immeuble pour lequel s'est manifesté un acquéreur pour y faire deux logements, en l'occurrence la SCI AB Houssière, pour un montant de trente trois mille euros.

### **CIMETIERE**

L'assemblée fixe un prix de 1 500 €uros pour les concessions de 50 ans au columbarium et une majoration de 500 €uros pour les concessions disposant d'une cuve (cas de tombes récupérées et nettoyées dans l'ancien cimetière).

### **SUPPRESSION D'UNE REGIE**

Le Conseil entérine la suppression de la régie d'avance « Camps d'adolescents » n'ayant plus d'utilité depuis 2009.

### **PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Le 25 mai est entrée en vigueur le Registre Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), conformément à la directive européenne sur le sujet.

Toutes les entreprises, publiques ou privées, collectant des données auprès du public sont donc concernées.

Localement, le maire explique que les communes peuvent demander à la communauté d'agglomération de faire ce travail contre facturation ou de faire par leurs propres moyens.

Le conseil retient cette seconde option.

### **MATERIEL SCOLAIRE**

Pour tenir compte de la création d'une nouvelle classe en maternelle, le conseil vote une subvention de 1000 €uros à la coopérative scolaire.

### **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE GAZ**

Sur proposition de M. LEGROS, et après comparaison des offres, le conseil décide de renouveler le contrat d'approvisionnement avec Total pour plusieurs bâtiments municipaux.

### **TARIFS MARPINOUX**

Pour l'année scolaire 2018/2019, le conseil adopte des tarifs identiques à ceux du centre de loisirs de juillet 2018.

## La Vie associative

### ATHLETISME

11 athlètes du club de Marpent Sport Loisirs (MSL) ont participé aux Championnats du Nord d'Athlétisme à Caudry.

Le club remporte 6 médailles individuelles au triathlon (une course, un saut et un lancer) avec notamment :

Chez les **poussines**, une médaille d'or pour DEWATINES Anna (50m : 3"33, Triple saut : 7m98 et Poids : 7m59) et une médaille de bronze pour JOURNEL Rachel (50m : 8"42, Hauteur : 1m24 et Disque : 14m14).

Chez les **poussins**, une médaille d'argent pour BENATMANE Aymen (50m : 8"41, Longueur : 3m51 et Javelot : 11m65).

Chez les **benjamines**, une médaille de bronze pour HOCEDEZ Scheiler (50m : 7"50, Longueur : 4m26 et Poids : 7m79).

Chez les **benjamins**, une médaille de bronze pour RAKBA Sulyvan (1000m : 3'06", Longueur : 4m25 et Javelot : 24m68) et GUERRIER Lucas (50m : 7"40, Longueur : 4m61 et Poids : 8m62).

Mais également, 4 médailles par équipe avec les relais :

Une en argent pour les **benjamines**, relai composé de Scheiler HOCEDEZ, Elsa JABLONSKI, Clara BORY et Alice CHOMBART.

Une en or pour les **benjamins**, relai composé de Lucas GUERRIER, Tristan LITTIERE, Léo BAILLON et Maxence NIGEON et une autre en bronze, relai composé de Sulyvan RAKBA, Colin MOREAUX, Rayan LORRIAUX et Gaylor CATY.

Une en argent pour les **poussins**, relai composé de Aymen BENATMANE, Noah LECOLLIER, Antoire JANSSENS et Bilal OUBAHOU.

Le samedi 16 juin 2018, l'équipe des benjamins de l'ESA 59 (qui compte deux marpentois, Lucas GUERRIER et Sulyvan RAKBA) a décroché le titre de championne des Hauts de France par équipe.

Les filles terminent à la belle 7ème place, avec Scheiler HOCEDEZ, Emmy CARPENTIER, Alice CHOMBART, Cyrielle COPY et Clara BORY.

**Les benjamins d'ESA 59 ont décroché, à Compiègne, le titre de champions des Hauts de France** du relai 4 x 60m en 32". L'équipe était composée du marpentois GUERRIER Lucas, de LORRIAUX Rayan et BAILLON Léo de Leval et du finésien NIGEON Maxence.

dans les épreuves individuelles les athlètes devaient effectuer un triathlon (une course, un saut et un lancer)

les benjamines CHOMBART Alice 99pts 50h en 8'76 triple saut 9m71 et javelot 20m55,

la marpentoise HOCEDEZ Scheiler 50m en 7'59 poids 7m95 et ongueur 4m35

les benjamins NIGEON Maxence 103pts (fac) 50m 6'92 longueur 5m09, poids 9m75

BAILLON (leval) 100pts 50m en 6'85 longueur 5m09 disque 16m64

le marpentois GUERRIER Lucas 93pts 50m 7'48 longueur 4m92 poids 8m71

RAKBA Sulyvan de Marpent 90pts 1000m en 3'09"98 longueur 4m26 javelot 23m93

LORRIAUX Rayan de Leval 89pts 1000m en 3'10"68 longueur 4m14 javelot 24m77

dimanche 1er juillet à Lens.

Ophélie BROUTIN décroche au lancer de poids, la médaille régionale d'argent « espoir et sénior » des Hauts de France (un jet à 10 m 93 avec un poids de 4 kg)

**MSL** a accueilli la petite enfance du CLSH de Marpent au stade du bel air afin de faire découvrir l'athlétisme à 29 enfants de 3 à 6 ans.

Le principe de cette matinée de sport est d'apprendre à ces très jeunes : l'évolution dans l'espace, l'utilisation de son corps et la coordination.

Pour cela, un parcours d'obstacles divers a été créé, avec des haies, tapis et plots, l'initiation au lancer de javelot, longueur, course de 30m plat et 30m haies.

Après l'effort, MSL leur a offert une boisson fraîche et des bonbons.

et comme dans l'école des fans : ils ont tous gagné et, on décroché une belle médaille.

Reprise des entraînements dès 7ans le mercredi 5 septembre 2018 à 14h00, stade du Bel Air.



### **CONCERT DE PRINTEMPS**

L'harmonie communale, dirigée par M.Ludovic Damiens, proposait son concert de printemps le dimanche 27 Mai avec au programme plusieurs morceaux rendus célèbres par la cinéma comme ceux de Marcel Petters, « Charles Chaplin » et « Le Livre de la jungle » ou encore « La vie est belle » de Nicolas Piovani.

Ce concert fut également l'occasion pour deux jeunes trompettistes, Anaïs Raimant et Clélia Damiens, d'assurer avec brio le solo du « Concerto pour une voix » de Saint Preux.

Le maire, accompagné de Christian Lavielle, Alda Delplanche, Jacqueline Loire et Bernard Beugnies, souligna combien l'existence d'une école de musique, animée par des bénévoles pugnaces, permettait une manifestation aussi remarquable sur la commune.

### **MAISON DES ASSOCIATIONS**

Les agents municipaux, après la pose d'un faux plafond du couloir de l'étage, ont procédé à la remise en peinture de ce dernier. Cadre plus agréable pour l'école de musique, les cyclos et l'Amicale des Ecoles.

### **FOOTBALL**

Le challenge Gérard Monfourny des 10/11 ans a rassemblé 18 équipes dont cinq belges sur le stade des cheminots.

Nos jeunes marpentois se sont brillamment qualifiés pour la finale au cours de laquelle ils se sont inclinés devant l'équipe belge de Roelux par deux buts à zéro.

Alda Delplanche et le maire ont ensuite remis les coupes.

Le tournoi des 13 ans a de son côté accueilli treize équipes dont une belge.

En finale, l'équipe du clair de lune l'a emporté sur celle de Jeumont, les marpentois se classant 5<sup>ème</sup>. Bénédicte Belhadi, Bruno Legros et le maire ont procédé à la remise des coupes.



### **FETE DE LA MUSIQUE**

Le 21 Juin, l'association LA JOIE DE LA FAMILLE organisait la Fête de la Musique.

La chorale ARC EN CIEL de Cousolre, Eric GOLOS, Alicia DOR, la troupe JAM SESSION EVENT'S et le groupe GITANOS DE LAS ISLAS ont répondu à l'invitation des membres de l'association.

Il faut noter que, comme il est de tradition dans le cadre de la Fête de la Musique, ces artistes se sont produits gracieusement.

Malgré des conditions météorologiques un peu fraîches, le public a répondu présent à cette soirée festive.

Quelques membres d'autres associations de la commune (FC Marpent et Joueurs de Cartes) ont prêté main forte pour permettre aux organisateurs d'assurer la pleine réussite de cette première.

Plusieurs élu(e)s ont assisté à cet évènement réunissant sur une même scène des talents locaux qui, par la diversité de leurs répertoires, ont satisfait le plus large des publics.

Forts de cette expérience, les membres de l'association réfléchissent à d'autres projets originaux qui permettront d'apporter quelques moments de bonheur aux enfants de la commune et aux familles les plus démunies.

### **IMPRESSIONS ET SENSATIONS DU MONDE**

Françoise Nastoga, Présidente de l'AMLC, avait choisi comme thème de son exposition annuelle « impressions et sensations du monde ».

Quel autre lieu que la gare numérique pouvait mieux évoquer les « impressions et sensations du monde » qu'une ancienne gare internationale, lieu de passages, de flux, de croisements et d'échanges, marqués ici par les arrêts du Paris – Moscou et qui a vu passer bien des personnages célèbres ?

Une délégation municipale composée du maire, de Jacqueline Loire, d'Alda Delplanche, de Pascal Leblanc et de Gilbert Bocquet. a assisté au vernissage de cette exposition.

## *Espace des habitants*

### ***Dois-je demander une autorisation pour mettre un abri de jardin ?***

*Si le cabanon fait moins de 5 m<sup>2</sup>, aucune autorisation n'est à demander. Si le cabanon fait entre 5 et 20 m<sup>2</sup>, vous devez remplir en mairie une déclaration préalable de travaux. Au-delà de 20 m<sup>2</sup>, c'est un permis de construire.*

*La commission communale des impôts est informée par les services du cadastre des installations « sauvages ».*

*Sur la commune, par délibération du 28 juillet 2015, la taxe d'aménagement sur les abris de jardin compris entre 5 et 20 m<sup>2</sup>, bénéficie d'une exonération de 50 %.*

### ***Pourriez-vous me prêter ou louer une tonnelle pour un anniversaire ?***

*La commune dispose de quatre tonnelles à usage exclusivement communal ou associatif (sur terrain public)*

*Les tonnelles ne peuvent donc être louées, ni prêtées à titre privé, quel que soit le statut du demandeur (président d'association, agent communal ou élu).*

### ***La commune peut-elle venir ramasser mes déchets verts, quitte à payer ?***

*La loi interdit aux services municipaux de ramasser les déchets verts chez les particuliers.*

*En effet, cette compétence a été transférée à l'agglomération qui sous-traite cette mission à une association (AGIE pour Marpent).*

*Le ramassage est gratuit sur demande dans la limite de trois ramassages par an, le 4<sup>ème</sup> ramassage étant facturé 5 €. Téléphone pour l'AGIE: 06 77 39 53 41*

### ***Est-il normal que le Président du club des archers ait récemment prêté le local pour un événement privé à l'un de ses membres et en présence de deux élus ?***

*Les locaux associatifs sont utilisés pour les activités de l'association. Celle-ci peut faire un pot d'anniversaire avec l'un de ses membres (comme cela se fait entre collègues) mais n'a pas le droit de mettre le local à disposition d'un de ses membres et de ses proches.*

*Le maire, informé ultérieurement, a mis les choses au point et rappelé chacun à ses obligations.*

*Quant à l'association qui ne respecterait pas cette règle, elle prend le risque de se voir retirer la gestion du local.*

### ***Est-il normal qu'un agent des ateliers coupe les branches provenant d'une propriété privée et qui dépassent sur un chemin ouvert au public ?***

*Non, ce n'est pas légal, en tout cas, pas sous cette forme.*

*La Municipalité pourrait le faire mais après mise en demeure et en facturant le service.*

*Ce n'est pas le cas ici. Même si l'agent a cru bien faire pour faciliter le passage des enfants allant à l'école, il a néanmoins commis une faute.*

### ***Des enfants du quartier ne cessent de jouer dans la cour (trampoline, piscine) et de faire du bruit, nous empêchant de profiter de l'été dans le calme. Que peut faire le maire ?***

*Difficile d'interdire aux enfants de crier, et même de chahuter dans une cour privée.*

*On compte sur le sens civique des parents.*

### ***Quelles sont les modalités pour créer un poulailler ?***

*Si vous détenez plus de 50 volatiles de plus de 30 jours, vous êtes considéré comme un éleveur, et votre installation devra être déclarée auprès de la chambre d'agriculture et de la mairie. Vous devrez notamment vous conformer au règlement sanitaire départemental que la mairie est chargée de faire respecter (articles 153 et suivants).*

### HISTOIRE LOCALE

Le culte de Notre Dame d'Ayde, en raison des nombreuses guérisons qui lui étaient attribuées existe à Marpent depuis des temps immémoriaux

Pour cette raison, lors de l'édification de l'église en 1442, une statue de Notre Dame d'Ayde du XIIIe tenant l'enfant Jésus sur ses genoux y fut installée.

La commune fut dès lors le lieu d'un pèlerinage renommé à la Trinité à tel point qu'au 18e siècle, il concurrençait tellement celui de Walcourt que les religieux de cette commune belge entreprirent de faire changer la date. L'affaire alla jusqu'à Rome mais le pape Innocent XI, dans une bulle de 1684, confirma le rassemblement traditionnel de Marpent qui exista jusqu'à la fin des années 90.

Sous l'impulsion de la paroisse, la procession a été remise à l'honneur cette année et traversa la brocante du Festi-kiosque avant de se rendre à l'église où l'attendait la foule des fidèles.

### HISTOIRE LOCALE

M. José Gambart, collectionneur de Condette, dans le Pas-de-Calais, nous a offert cette photo de 1953, nous l'en remercions infiniment.

On voit sur cette photo un regroupement de personnalités rue Faidherbe, à la sortie de la rue 8 mai, non loin de l'actuel Garage Rousselle.

Un peu plus haut, sur la droite, se trouve un autocar Brévière qui fait face aux bâtiments de ladite société, aujourd'hui propriété de l'éditeur BLF.

Dans le fond, le « coron » de la Parapette surplombe cette scène où l'on reconnaît (de gauche à droite) vêtu de sa chape brodée, l'abbé Henri Van de Hülsbeck (qui officia jusqu'en 1965), entre les deux ecclésiastiques Arthur Etienne (le père de Marc, président de l'Harmonie), coiffé de sa calotte Monseigneur Emile Guerry, archevêque de Cambrai (une figure connue du catholicisme social), Michel Naviez, toujours marpentois (il fixe l'objectif), en soutane le doyen Fiévet de Maubeuge et Louis Bertrand.

Pourquoi le comité paroissial accueille l'archevêque à cet endroit ? Il était de tradition d'accueillir les personnalités à l'entrée du village avant de les emmener vers le centre-bourg. Une « porte » éphémère en fleurs (située rue Faidherbe quand on venait de Boussois ou à hauteur de l'actuelle pharmacie quand on venait de Jeumont) symbolisait ainsi les entrées dans la commune des diverses personnalités.

(remerciements amicaux à Pierre-Jean Dufour)



*Photos*



Mr DELIRE



Procession Notre Dame D'Ayde



Concert de printemps



Ducasse : concert de l'Harmonie



Ducasse :Bibi le clown



Festi-Kiosque

Photos



Exposition AMLC : Pastel de Fanny



Les athlètes marpentois



Relais benjamins



Ophélie BROUTIN 2<sup>e</sup> au lancer du poids des Hauts de France (avec sa mère)



Centre de loisirs : Athlétisme



L'Association « le Moulin d'Antan et ses Meuniers »

organise le

**16 SEPTEMBRE 2018**

**une BROCANTE**

dans le cadre des

**Journées Nationale du Patrimoine**

du 16 et 17 septembre 2018

**de 6h à 18h**

Cité Léo Lagrange



1€50 le mL/part. - 10€ l'emplacement/pro

**AUCUNE RESERVATION**

Visite du Moulin toute la journée (2€/personne) - gratuit enfant -12 ans

Petite restauration le MIDI

**Renseignements au 03 27 39 61 80**

FPNM

Ne pas jeter sur la voie publique

MARPENT

CENTRE  
BOURG

**BROCANTE**

Organisée par  
l'HCM

**Dimanche  
23 Septembre**

6h00 à 17h00



Pour les professionnels (vente de nourriture et boissons interdite) : 15€ / 5 mètres

**Réservation obligatoire - Paiement lors de la réservation**

Permanences réservations à la salle de musique :

Les mardis 4, 11 et 18 septembre de 9h à 11h  
Les vendredis 7 et 14 septembre de 19h à 19h45

Petite restauration sur place  
Toilettes accessibles

**L'Amicale du Personnel Communal de Marpent**

organise une journée à



**le Samedi 22  
Septembre 2018**

**Départ de Marpent à 8h45**  
**Rendez-vous dès 8h30** devant la Mairie

**Retour** vers 19h (départ du parc à 18h)



**TARIFS :** Adulte (12-59 ans) : **45€**  
Seniors (60 ans et +) : **39€**  
Enfants (3-11 ans) : **36€**  
Enfants (-3 ans) : **gratuit**

**Règlement à la réservation**  
en espèce ou en chèque libellé à l'ordre de l'APCM

**RESERVATIONS EN MAIRIE AUPRES DE VANESSA**

Limite d'inscription : 14 septembre 2018



Association Marpentoise Loisirs & Culture

Rentrée le 24 septembre 2018

TARIFS

Travaux d'aiguilles...

Adhésion : 15 € / an

Lundi et mardi de 13h30 à 17h : couture, tricot, crochet,  
Broderie (hardanger, point compté, Richelieu, peinture à l'aiguille...)

Mardi de 13h30 à 17h : dentelle, adhésion + 2€50 la séance



Unique !!!

Peinture sur porcelaine

Adhésion : 40€ / an  
+ 2€ la séance

Cours de cuisine  
Selon programme

...ATELIER ARTISTIQUE

Adhésion : 55 € / an

Mardi de 13h30 à 17h : peinture sur métal, sur bois..., adhésion + 2€50 la séance

Mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 19h :

Dessin, sanguine, encre, aquarelle, pastel, peinture à l'huile, peinture à l'acrylique

Création adulte : technique, couleurs, créativité



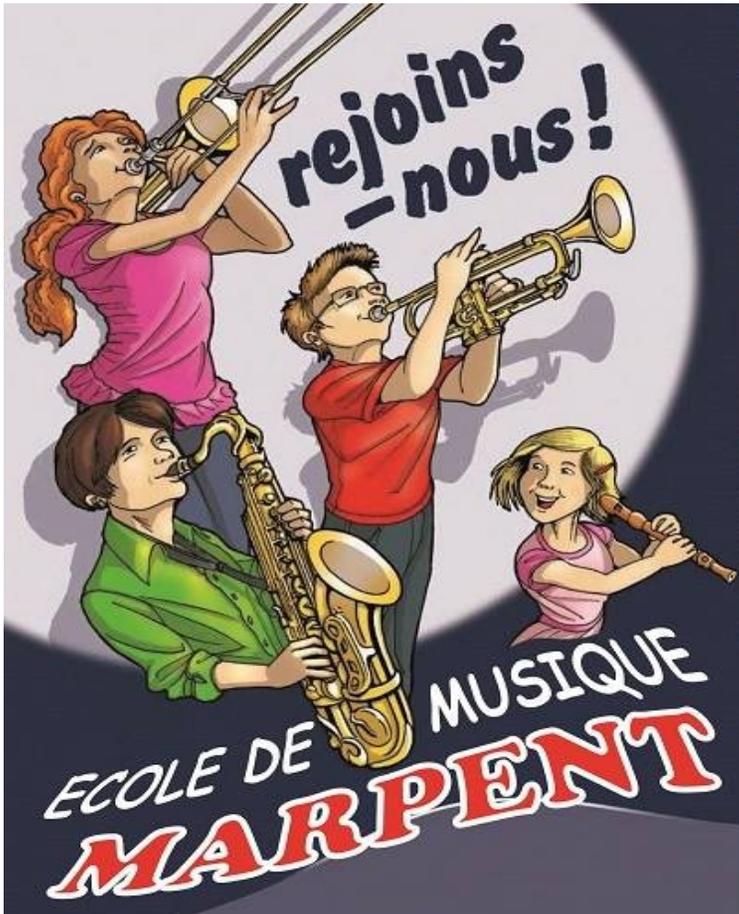
Selon programme, séance prévue à l'avance avec inscription,

le vendredi de 13h30 à 19h

2€50 € la séance

Calligraphie...

Des stages seront également organisés pendant les petites vacances scolaires avec inscription préalable



**rejoins-nous!**

**ECOLE DE MARPENT**

**MUSIQUE**

**EVEIL MUSICAL**  
à partir de 4 ans

**FORMATION MUSICALE**  
à partir de 7 ans

**COURS POUR ADULTES**  
sans limite d'âge !!

**FORMATION INSTRUMENTALE**  
Instruments à vents et à percussions

**PRET GRATUIT DE L'INSTRUMENT**

**INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS**

Tél : 06 46 28 12 97 (En cas d'absence, laissez votre message sur répondeur)  
Email: emm59164@sfr.fr Site: [www.harmoniedemarpent.fr](http://www.harmoniedemarpent.fr)

**AÉRODROME MAUBEUGE-ÉLESMES**

**9 septembre 2018**

**MEETING AÉRIEN**



**ENTRÉE : 9€**  
GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

PASSAGE DE LA PATROUILLE DE FRANCE | EXPOSITION |  
BAPTÊMES EN HÉLICOPTÈRES | SIMULATEURS DE VOL |  
VÉHICULES MILITAIRES | RESTAURATION SUR PLACE | BUVETTES...  
LE PROGRAMME COMPLET SUR [AGGLO-MAUBEUGEVALDESAMBRE.FR](http://AGGLO-MAUBEUGEVALDESAMBRE.FR)



**AÉRODROME DE LA SALMAGNE**

**9 septembre 2018**

**MEETING AÉRIEN**



**OUVERTURE DES PORTES À 10H**  
**PASSAGE DE LA PATROUILLE DE FRANCE**  
EXPOSITION | BAPTÊMES EN HÉLICOPTÈRES | SIMULATEURS DE VOL |  
VÉHICULES MILITAIRES | RESTAURATION SUR PLACE | BUVETTES...  
LE PROGRAMME COMPLET SUR [AGGLO-MAUBEUGEVALDESAMBRE.FR](http://AGGLO-MAUBEUGEVALDESAMBRE.FR)





**Marpent**

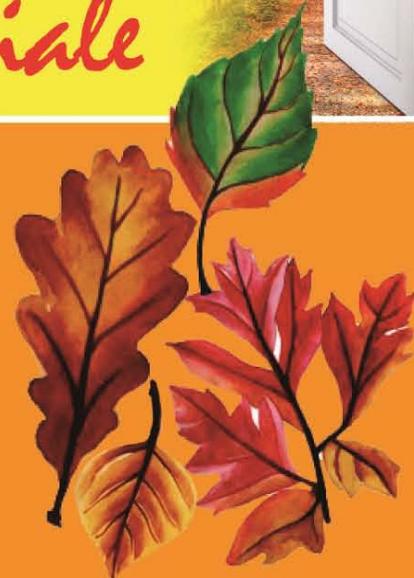
**6h > 18h**

**F**  **IRE**

**d'automne**

*Artisanale et commerciale*

**Dimanche 7**  
**OCTOBRE 2018**



**rues de la Mairie  
et des Frères Roucheau**

**organisée par la Municipalité**

**1€50/mL / part  
2€50/mL / pro  
(aucun point  
électrique)**

